Doc 1. Le multipartisme

Que dit le droit ?

Article 4. Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie.

Constitution de la Ve République, 1958.

Doc 2

France : 7 élections			
Présidentielles >>> Président de la République	SUD	5 ans	2022
Législatives >>> 577 députés à l'Assemblée Nationale	SUD	5 ans	2022
Sénatoriales >>> 348 sénateurs au Sénat	SUI	6 ans	2020
Régionales >>> Conseillers régionaux des 18 régions métropolitaines et territoires d'outre-mer	SUD	6 ans	2021
Départementales >>> Conseillers départementaux des 101 départements.	SUD	6 ans	2021
Municipales >>> Conseillers municipaux des 35 000 communes	SUD	6 ans	2020
Européennes >>> 74 députés européens au Parlement Européen (751 députés au total)	SUD	5 ans	Mai 2019

Doc 3 Le peuple souverain

Que dit le droit ?

Article 3. La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum. […] Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.
Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

Constitution de la Ve République, 1958.

La privation des droits civiques

Doc 4

Des décisions de justice

a. Un président de Conseil général a été reconnu coupable de délit de corruption[1] et de recel[2] d'abus de biens sociaux. Il a été condamné par une cour d'appel à 18 mois de prison avec sursis, 25 000 euros d'amende et trois ans de privation des droits civiques, entraînant six années d'inéligibilité. En conséquence il perd son mandat de conseiller général.

www.nouvelobs.com, 20 mai 2009.

1. **Corruption** : acte qui vise à obtenir quelque chose de quelqu'un de manière malhonnête et qui est puni par la loi.
2. **Recel** : conservation de choses obtenues frauduleusement, qui est punie par la loi.

b. Un cuisinier a été reconnu coupable de crime par une cour d'assises. Il a été condamné à 12 ans de prison et à la privation des droits civiques pendant 10 ans.

www.nouvelobs.com, 20 octobre 2011.

INFO

La **privation des droits** civiques est une **peine** prononcée par une juridiction. Elle est mentionnée dans le casier judiciaire. Sa durée ne peut excéder 10 ans pour une condamnation pour crime et 5 ans pour une condamnation pour délit.
Elle entraîne :
- la perte du droit de vote,
- l'inéligibilité,
- l'interdiction de travailler dans la fonction publique.

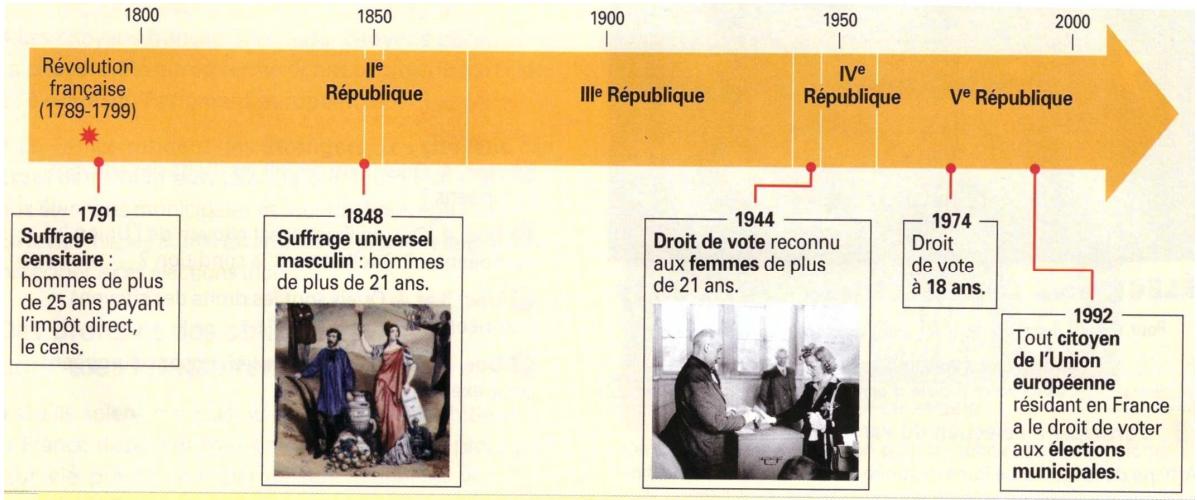

Le droit de vote, une conquête de près de deux siècles

Doc 5

L'évolution des mentalités

Doc 7

La Chambre des députés avait adopté le suffrage féminin en 1919, pour les élections locales, mais le texte fut constamment repoussé par le Sénat pendant l'entre-deux-guerres. Les hommes politiques considéraient les suffragettes[1] comme des harpies, et ils redoutaient l'influence de l'Église sur le vote des femmes.

C'est pendant l'Occupation que les mentalités ont changé, et c'est dans la Résistance que les femmes ont gagné le droit de voter et d'être élues. Elles avaient montré leur courage, pris des risques fous, reçu les clandestins, assuré la transmission des messages… Il était impossible de leur dénier encore le droit de vote. […] Ce sont les femmes qui l'ont glorieusement gagné.

Annick Cojean, *Le Monde*, 9 mars 2001.

1. **Suffragettes** : femmes qui militaient pour obtenir le droit de voter.

1848 : tous les hommes votent

Doc 6

Ce fut le jour de Pâques. Au lever du soleil, les populations se formèrent en colonnes sous la conduite des maires, des curés, des instituteurs, des juges, des citoyens influents. Elles s'acheminèrent aux chefs-lieux d'arrondissement et déposèrent dans les urnes leurs votes.

Dans les villes, on voyait les citoyens riches et pauvres, soldats ou ouvriers, propriétaires ou prolétaires, sortir de leurs maisons, porter leurs suffrages écrits au scrutin, les déposer dans l'urne et revenir avec la satisfaction peinte sur leurs traits.

D'après Lamartine, *Histoire de la révolution de 1848*, 1849.

Le citoyen vote seul

Un bureau de vote en 1913, date à laquelle sont imposés les isoloirs. Depuis 1914, les bulletins de vote sont glissés dans des enveloppes.

Doc 8. Les femmes votent pour la première fois en France aux élections municipales en avril 1945.

Vocabulaire :

Inscrits (personnes inscrites sur les listes électorales de la commune de son domicile)
Votants (personnes qui se sont déplacées pour voter ou qui ont voté par procuration)
Abstentions (personnes qui sont restées chez elles)
Suffrages exprimés (personnes qui ont mis un bulletin correct dans l'urne)
Bulletins blancs et nuls (personnes qui n'ont pas mis de bulletin dans l'enveloppe ou qui ont mis un bulletin modifié)

Vocabulaire :

Inscrits (personnes inscrites sur les listes électorales de la commune de son domicile)
Votants (personnes qui se sont déplacées pour voter ou qui ont voté par procuration)
Abstentions (personnes qui sont restées chez elles)
Suffrages exprimés (personnes qui ont mis un bulletin correct dans l'urne)
Bulletins blancs et nuls (personnes qui n'ont pas mis de bulletin dans l'enveloppe ou qui ont mis un bulletin modifié)

Vocabulaire :

Inscrits (personnes inscrites sur les listes électorales de la commune de son domicile)
Votants (personnes qui se sont déplacées pour voter ou qui ont voté par procuration)
Abstentions (personnes qui sont restées chez elles)
Suffrages exprimés (personnes qui ont mis un bulletin correct dans l'urne)
Bulletins blancs et nuls (personnes qui n'ont pas mis de bulletin dans l'enveloppe ou qui ont mis un bulletin modifié)

Vocabulaire :

Inscrits (personnes inscrites sur les listes électorales de la commune de son domicile)
Votants (personnes qui se sont déplacées pour voter ou qui ont voté par procuration)
Abstentions (personnes qui sont restées chez elles)
Suffrages exprimés (personnes qui ont mis un bulletin correct dans l'urne)
Bulletins blancs et nuls (personnes qui n'ont pas mis de bulletin dans l'enveloppe ou qui ont mis un bulletin modifié)